Developement Smart Innovation through Research in Agriculture

DeSIRA

ADAPTER L'ACCES AUX RESSOURCES AGRO-PASTORALES DANS UN CONTEXTE DE MOBILITE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR L'ELEVAGE PASTORAL AU TCHAD (ACCEPT)

COMPTE-RENDU DE MISSION AU TCHAD

DU 6 AU 12 FEVRIER 2024

PAR G. DUTEURTRE

APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DE FIN DE PROJET ACCEPT

ET SUIVI DES NOUVEAUX PROJETS EN INSTRUCTION

Je me suis rendu à N'Djamena du 6 au 11 février 2024 pour réaliser un suivi des activités en cours du Cirad dans le cadre du projet ACCEPT. Le projet ACCEPT se clôture au 31 octobre 2024, et plusieurs échéances importantes sont à venir. La mission m'a aussi permis de travailler sur les futurs projets susceptibles d'impliquer le Cirad au Tchad après la clôture du projet ACCEPT.

Résumé

Au cours de ma mission à N'Djamena, j'ai travaillé avec la coordination du projet ACCEPT sur l'ouvrage collectif en cours d'écriture. Nous avons aussi élaboré un appel à contribution pour l'organisation d'une conférence internationale sur « agropastoralisme et Aires Protégées » qui doit se tenir à N'Djamena les 2 et 3 octobre 2024. Nous avons aussi fait le point sur les thèses en cours et notamment sur les 3 thèses qui doivent être soutenues cette année. Ces différents éléments soulignent la bonne dynamique du projet ACCEPT. L'arrivée de Kossi Bessan AMEGNAGLO en tant que nouvel Assistant Technique et Scientifique du projet, en remplacement de Koffi, sécurise la coordination du projet. Mais beaucoup reste à faire dans la valorisation des travaux et dans la publication d'articles d'ici le 31 octobre 2024.

En ce qui concerne les suites de projets envisagés, j'ai pu travailler avec Koffi Alinon sur plusieurs perspectives en cours. (i) un projet d'expertise avec la GIZ sur la *transhumance transfrontalière* est en cours de contractualisation. (ii) Une proposition de projet a été soumise à la DUE de N'Djamena pour un financements DESIRA+ sur les *Innovations en polycultures intégrées aux élevages pour renforcer la sécurité alimentaire dans les territoires au Tchad et en Afrique Centrale* (iii) Une proposition de projet a été soumis à l'Ambassade de France à N'Djamena pour un financement FEF sur le *Renforcement des*

capacités de l'Ired en recherches et analyses en élevage pour la sécurité alimentaire au Tchad. (iv) J'ai pu aussi discuter sur la participation possible du Cirad au LMI « Viabeleaux ».

Compte-rendu détaillé

1/ SUIVI DES ACTIVITES DU PROJET ACCEPT

(i) Un point a été fait sur l'état d'avancement du **projet d'ouvrage collectif** sur l'élevage pastoral au Tchad avec les 2 autres coordinateurs de l'ouvrage. Sur les 19 chapitres prévus, 15 sont disponibles sous formes de drafts et 2 sont finalisés. Les auteurs des 2 chapitres pour lesquels aucun document n'est disponible ont été relancés. Un calendrier de finalisation de l'ouvrage a été élaboré avec les autres coordinateurs. J'ai aussi pu avancer sur certains chapitres dont je suis co-auteurs et sur la relecture de certains chapitres.

(ii) J'ai aussi pu faire le point avec la coordination ACCEPT sur le **projet d'atelier de dissémination** des résultats programmé dans la semaine du 10 au 14 juin 2024. Un message doit être envoyé très prochainement aux participants pressentis pour démarrer l'organisation de cet évènement.

(iii) J'ai aussi travaillé avec la coordination du projet sur le **projet de conférence sur « pastoralisme et aires protégées »** que nous souhaitons organiser début octobre 2024. Nous avons rédigé un appel à contributions qui doit être diffusé fin février. Nous avons proposé la constitution d'un Comité Scientifique, d'un Comité d'Organisation, et d'un Comité d'appui pour cette conférence.

(iv) J'ai aussi fait le point sur les **thèses** appuyées par le projet. L'une d'elle vient d'être soutenue fin janvier en géographie à l'Université de Niamey (Haiwang Djaklessem). Trois autres devraient être soutenues avant la fin du projet (Herbert Djomchaïgué à l'université de Dschang, Mahamat Amine Mahamat Ahmat à Montpellier, et Imran Ahmat à l'Université Abomey Calavi du Bénin). D'autres sont en cours avec d'autres écoles doctorales (Bobo-Dioulasso, Niamey, N'Djamena), et la coordination est en attente de documents pour évaluer leur état d'avancement. Pendant ma mission j'ai pu relire une partie de la thèse de Mahamat Amine dont je suis co-encadrant. Nous avons pu aussi prévoir avec Mme Welore Tamboura, attachée de coopération scientifique de l'Ambassade de France, la prise en charge possible des frais de soutenance des 3 doctorants dont la soutenance est prévue dans les mois qui viennent grâce aux bourses de mobilité de l'Ambassade.

(v) Ma mission a aussi été l'occasion de discuter de **plusieurs rapports et articles scientifiques** en cours d'écriture. Nous avons échangé sur les projets de publication en écologie (projet d'article de S. Melom et S. Taugoudeau), en alimentation (projet de table d'alimentation, projet d'article de Hassan Djefil) et en systèmes d'élevage (projet de rapport sur les systèmes d'élevage coordonné par Zacharia Souli, projet de livret « portraits d'éleveurs » avec Nadjiressem Tanassanar, rapport sur la démographie des troupeaux piloté par Lionel Julien).

(vi) La mission m'a aussi permis d'échanger avec Kossi Bessan AMEGNAGLO qui remplace Koffi Alinon en tant qu'**Assistant Technique et Scientifique** du projet ACCEPT depuis le 4 janvier 2024. J'ai notamment travaillé avec Kossi Bessan sur un tableau de bord de ses activités.

(vii) J'ai enfin pu vérifier que le stage de **Zoé L'hôte** pouvait être accueilli par l'équipe du projet. Ce stage porte sur *l'étude des relations contractuelles entre entrepreneurs et éleveurs dans la zone périurbaine de N'Djamena*. La coordination m'a confirmé qu'une traductrice « français-arabe » pourrait être recrutée pour la phase de terrain. Le travail pourra être mené avec la laiterie d'Issa Artine, mais aussi probablement avec d'autres transformateurs de laits. Et Welore Tamboura nous a aussi confirmé que la stagiaire pourrait être autorisée à louer un logement faisant partie du parc de l'Ambassade de France.

Au final, la mission a permis d'avancer sur de nombreux points qui soulignent la bonne dynamique du projet. Mais beaucoup reste à faire dans la valorisation des travaux du projet ACCEPT d'ici le 31 octobre 2024.

2/ PISTES DE PROJET

Les projets suivants sont en cours :

(i) le projet ACCEPT se termine au 31/10/2024. Ce projet porte sur les thématiques du pastoralisme et des innovations en alimentation animale, en gestion de l'eau, et en gestion des territoires. Le Cirad est impliqué dans la conduite des 3 composantes de ce projet avec les unités Selmet, Tetis et InterTryp.

(ii) Le projet PREPAS est en cours jusqu'en 2026. Ce projet porte sur l'appui au pastoralisme dans la zone centre et Est du Tchad. Il s'agit de la 3ème phase de ce projet de la Coopération Suisse, projet qui aura duré en tout 12 ans. Le Cirad est impliqué dans le suivi-évaluation du projet et conduit des études avec les unités Selmet et Tetis en collaboration avec l'IRED.

(iii) RESSOURCES + est en cours pour 3 ou 5 ans à compter de 2024. Il s'agit de la suite du projet SWM/Ressources sur la gestion communautaire des oiseaux d'eaux. Le Cirad est impliqué avec F&S.

Les projets suivants sont en cours d'instruction :

(i) projet d'expertise avec la GIZ sur la transhumance transfrontalière. Cette expertise devrait être conduite ce semestre par Koffi Alinon et Christian Corniaux. La contractualisation est en cours. Il s'agit d'un accompagnement du projet PETRA qui porte sur la transhumance transfrontalière en Afr centrale dans le cadre de la mise en œuvre de la composante territoriale Lac Tchad du PRADEP-AOS (Programme régional d'appui au développement de l'économie pastorale – Afrique de l'Ouest et Sahel) financé par l'UE.

(ii) Proposition de projet soumis à la DUE de N'Djamena pour un financements DESIRA+. Cette note porte sur « *Innovations en polycultures intégrées aux élevages pour renforcer la sécurité alimentaire dans les territoires au Tchad et en Afrique Centrale* » pour un montant de 4 millions €. La concept note a été transmise par Koffi Alinon en novembre 2024. Les discussions menées pendant la mission avec la DUE de N'Djamena montrent que ce financement est loin d'être acquis, mais que des perspectives existent, notamment si le PRASAC était choisi comme porteur de ce projet.

(iii) Proposition de projet soumis à l'Ambassade de France à N'Djamena pour un financement FEF. La concept-note porte sur le « *Renforcement des capacités de l'Ired en recherches et analyses en élevage pour la sécurité alimentaire au Tchad* » pour un montant de 760 000 €. Dans sa version révisée, la concept note a été transmise à l'Ambassade par Koffi Alinon en janvier 2024. Ce projet doit passer au comité FEF le 19 février 2024. Les discussions avec Welore Tamboura à ce sujet sont encourageantes.

(iv) concept note rédigée par Herbert Djomtchaigué Bamare et Laurence Flori sur « *Caractérisation génétique du mouton au Tchad* ». Cette concept-notre n'a pas encore été soumise pour demande de financement. Elle pourrait être soumis à l'appel à projet TSARA pour un « projet pilote ». Un partenariat avec l'Université de N'Djamena pourrait être envisagée (Khadidja Hassaballah khadidja.hassaballah@gmail.com)

(v) Concept note soumise par l'AFD pour avis à l'Ambassade de France sur le *Développement Territorial du lac Fitri*. Une visio s'est tenue juste après la mission avec Philippe Chedanne, directeur de l'agence de N'Djamena. Le Cirad (Selmet) a été partie prenante de l'étude de pré-faisabilité et pourrait être impliqué dans la mise en œuvre future du projet qui portera sur aménagement territoire.

(vi) Enfin, j'ai pu discuter sur la participation possible du Cirad au LMI « Viabeleaux » avec Florence Sylvestre, représente de l'IRD au Tchad. Une demande de renouvellement du contrat du LMI va être soumis à l'IRD fin 2024, le précédent contrat s'arrêtant au 31 décembre 2024. Selon Florence Sylvestre, l'UMR Selmet et l'UPR F&S du Cirad pourraient être membres associés du LMI si elles en faisaient la demande et si les activités proposées par ces 2 unités contribuaient au projet du LMI. Nous avons convenu que je lui ferais un courrier pour confirmer cet engagement. Le nouveau projet scientifique du LMI, toujours centré sur le Fitri, pourrai s'ouvrir aux recherches sur le Lac Iro (Salamat).

3/ POINTS A RETENIR ET PLAN D'ACTION :

Pour la semaine du 12 au 17 février 2024

1. **GD envoie un mail à Welore Tamboura** pour lui confirmer notre demande de prise en charge de 3 bourses de mobilités destinées à appuyer l'organisation de la conférence.
2. **GD envoie un mal aux collègues du Cirad impliqué dans le projet (L. Julien, D. Bastianelli, S. Taugourdeau, Z. Souli, H. Assouma)** pour leur rappeler l'échéance du Comité Scientifique du projet Accept afin de préparer la finalisation des documents en écologie, alimentation et systèmes d'élevage.
3. **GD envoie un mail aux collègues Cirad concernés (L. Julien, D. Bastianelli, Z. Souli)** pour leur rappeler leur participation attendue à l'atelier de dissémination du projet des 10-14 juin 2024
4. **GD finalise avec Koffi, Kossi et Koussou** l'appel à contribution pour la conférence « Agropastoralisme et Aires Protégées ».
5. **GD contacte la Disto du Cirad** pour identifier un.e prestataire pour la mise en page de l'ouvrage collectif, et un.e autre pour l'édition des textes
6. **GD propose un budget de prise en charge** des frais d'édition et de publication de l'ouvrage (prestataires + Karthala)

D'ici le 13 mars 2024

1. GD finalise le draft du chapitre 1 pour envoi aux co-auteurs
2. GD finalise la première version de l'Introduction pour envoi aux co-auteurs
3. GD Finalise le chapitre 4
4. GD Finalise le chapitre 5
5. GD relit et complète le chapitre 18 (prospective)
6. GD relit et complète le chapitre 3 (extensions des cultures)

D'ici fin 23 avril 2024

1. GD finalise le livret « portraits d'éleveurs »

ANNEXES

1. **PROGRAMME DE LA MISSION**
2. **SOMMAIRE DE L'OUVRAGE**
3. **CALENDRIER DE FINALISATION DE L'OUVRAGE**
4. **APPEL A CONTRIBUTION DE LA CONFERENCE « PASTORALISME ET AIRES PROTEGEES »**

PROGRAMME DE LA MISSION

Date	Activités	Personnes rencontrées
Mard 6 février	Trajet Montpellier-N'Djamena	
Mer 7 février	Matin : - Finalisation de l'agenda de la mission - Atelier avec la coordination du projet - Point sur l'atelier de fin de projet ACCEPT - Point sur la conférence « pastoralisme et aires protégées » Après-midi: - Visite DG IRED - Travail sur la conférence « pastoralisme et aires protégées »	Koussou Mian Oudanang Kossi Bessan Koffi Alinon Abdelaziz ARADA -
Jeudi 8 février	Matin – Atelier sur l'ouvrage collectif -Atelier de travail sur la conférence - Point avec les co-auteurs des chapitres Après-midi : - Visite à l'Ambassade de France	Koussou Mian Oudanang Kossi Bessan Koffi Alinon Welore TAMBOURA
Vendr 9 février	Matin : - Point sur les thèses en cours Après-midi : travail sur la thèse de M. Amine Entretien téléphonique avec la DUE	Koussou, Kossi, Koffi, Herbert Djomchaïgué Mahamat Amine M. Ahmat Haiwang Djaklessem Tania BEADES
Sam 10 février	Matin : travail sur le projet d'étude « lait » Après-midi : travail sur la thèse de M. Amine - Rencontre avec le représentant de l'IRD	Koussou, Mahamat Amine, Herbert - Florence SYLVESTRE
Dim 11 février	Toute la journée : Atelier de travail sur le projet d'ouvrage Soir : trajet retour vers Montpellier	
Lundi 12 février	Matin : Trajet retour vers Montpellier Après-midi (visio) : - Bilan de la mission avec la Coordination - Echanges avec AFD prévus ds la semaine	Koussou, Kossi, Koffi Philippe CHEDANNE

Projet d'ouvrage collectif sur l'élevage pastoral au Tchad

Sommaire provisoire au 8 février 2023

Titre proposé (toujours en évolution…) :

Pasteurs et agropasteurs du Tchad

Croissance des effectifs, tensions sur les ressources,
et adaptations des communautés locales face aux changements

Introduction générale : Présentation de l'ouvrage et cadrage conceptuel

L'introduction présente les différents objectifs de l'ouvrage, son plan, etc.

- **Guillaume et Koffi envoient un draft d'ici le 12 février 2024** aux co-auteurs de l'ouvrage pour réaction si intérêt (notamment C. Raimond, B. Bonnet, Koussou…)

Partie 1/ Les activités pastorales et agropastorales au Tchad

Chapitre 1 : Historique des communautés agropastorales au Tchad : migrations, mobilités saisonnières, conflits et complémentarités entre élevage et agriculture
Coord. G. Duteurtre **(**avec : Koussou Mian Oudanang, Koffi Alinon, Mahamat Amine, Nadjitessem Tanasangar.. Chloé Violon, et al.)

Draft déjà bien avancé. Guillaume reprend ce chapitre 1 début janvier. Insister sur la diversité des ethnies – Diversité des territoires –

- **Guillaume envoie un draft d'ici le 12 février 2024** aux co-auteurs pour réaction si intérêt (ont manifesté leur intérêt : Chloé Violon, Koussou, etc..)
- Voir pour les Kredas contribution de Cécile Petit-Demange

Chapitre 2 : L'état des ressources pastorales au Tchad, variabilités saisonnières et changement climatique
Coord.: Ali Brahim Bechir *(avec Prof. Elisée S. Taugourdeau, Haiwang JD Cesaro, I. Toure, A. Ickowicz, Serge Melom, Ali Brahim Bechir, H. Ouya, Pierre Hiernaux, etc..)*

- Ali Brahim Bechir a envoyé un draft. Lecture en cours par Kossi
- Koussou et Kossi envoient des propositions à Béchir pour la réduction du texte à 15-18 pages. Béchir doit aussi trancher sur le nom des auteurs et co-auteurs qui ont effectivement contribué. Ne pas se référer à la liste provisoir des contributeurs (qui est obsolète)

Chapitre 3 : Les tensions sur les ressources pastorales dues à l'extension des cultures et le croit du cheptel
Coord. P. Hiernaux *+ ???*

- Draft de 7 pages disponible.
- GD relit et envoie les remarques à Kossi et à Pierre d'ici le 12 février

Chapitre 4 : Les ressources génétiques animales et leur adaptation aux contraintes locales
Coord : Djomtchaigué Bamaré Herbert (*avec : Koussou Mian Oudanang, Mahamat Amine, M. Touka, Nadjitessem Tanasangar.. et al.)*

- **Guillaume relit et complète le draft envoyé par Herbert et al. et l'envoie à Koussou**. Vérifier que le chapitre tient compte de l'approche en termes de « diversité des ressources domestiques » proposée par Saverio Kratli

Chapitre 5 : Les systèmes agropastoraux et les nouvelles formes d'élevage
Coord : Guillaume (avec *Herbert Bamare Djomtchaigué, Koussou Mian Oudanang L. Julien, P. Hiernaux, Mahamat Amine, Nadjitessem Tanassengar, Nakour Nargaye, etc.*)

- Guillaume finalise et envoie aux co-auteurs d'ici le 12 février.

Chapitre 6 : L'économie agropastorale : capacité d'adaptation, diversification, économies territoriales, commerce
***S. Ferrari**, et Zacharia Souli*

- Draft disponible de 17 pages
- Koussou relit pour réduire la longueur du chapitre et voir si un co-auteur Tchadien est intéressé

Chapitre 6bis : La santé animale au Tchad et les contraintes sanitaires au développement de l'élevag
Mahamat Fayiz Abakar et al.

- Pas de draft
- Relance le 7 février : reprise du document après le 14 février par Fayiz.
- Koussou relance Fayiz d'ici le 17 février pour un draft fin février.

Partie 2 : Les modes de gestion de la mobilité pastorale au sein des territoires et les tensions entre usagers des ressources

Chapitre 7 : Les modes d'accès aux parcours : alliances locales et gestion des itinéraires de transhumance
Constant Ngaroussa, Koffi Alinon, Bertrand Guibert, Bernard Bonnet

- **Draft disponible de 15 pages**
- Koffi relit ensuite pour un retour mi-février

Chapitre 8 : L'accès aux ressources naturelles en question dans la région du Fitri : diversification des éleveurs, division des agriculteurs et fragmentation de la gouvernance du territoire
Chloé Violon, Christine Raimond

- **Draft de 18 pages disponible avec résumé**
- GD relit pour fin février 2024

Chapitre 9 : Gouvernance territoriale partagée pour une gestion durable des ressources agropastorales et halieutiques du barrage de Moukoulou (Guéra, Tchad)
***Koffi Alinon**, Ibra Touré, Haiwang Njankelsam, Ouya Bandoro, Mahamat Zene Weijitassa*

- Draft de 11 pages disponibles avec Résumé
- Envoyé à Guy-Florent et Pabame pour une relecture critique
- Koffi relance les relecteurs

Chapitre 10 : La gestion des relations entre conservation et agropastoralisme en périphérie ou à l'intérieur des aires protégées : l'urgence de sortir de l'impasse

Ronan Mugelé, *Djimasngar Mbaïti, Ali Brahim Béchir, Cyril Pélissier*

- Draft de 11 pages disponible
- Relancé le 21 décembre 2023
- Guillaume relance le 8 février

Chapitre 11 : Élevage pastoral et mobilité Transfrontalière entre le Tchad et la RCA
Pabame Sougnabe et Guy-Florent Angogui-Mboko

- Draft de 11 pages + résumé reçu le 17 juillet 2023
- GD et KA ont envoyé leurs remarques
- Révisions en cours par Guy-Florent
- Koffi relance Guy Florent

Chapitre 12: Les éleveurs Kreda face à la montée des insécurités
Cécile Petit-Demange et al.

- En attente de réception du draft de chapitre en février
- Guillaume relance Cécile Petit-Demange

Partie 3/ Politiques et projets d'appui à l'agro-pastoralisme

Chapitre 13 : L'intégration de la mobilité pastorale dans les politiques publiques au Tchad
Bernard Bonnet, Bertrand Guibert, Haroun Moussa, Ousmane Mahamat Saleh

- Draft final reçu le 14 décembre 2023 : 11 pages + résumé
- Koussou, GD et Koffi relisent d'ici fin février.

Chapitre 14 : les dispositifs de prévention et de gestion des conflits
Pabame Sougnabe,et Frédéric Reounodji

- OK Draft révisé reçu le 27 janvier.

Chapitre 15 : L'hydraulique en appui à la mobilité pastorale : du bilan technique à une réflexion face au changement climatique
Véronique Ancey, Saverio Kratli, Alexandre Ickowicz

- Draft de 19 pages disponible au 18 décembre 2023
- Koffi relit et relance les auteurs pour une version homogène en français (ajouter un résumé)

Chapitre 16 : Disponibilité et accessibilité des sous-produits agricoles et agroindustriels utilisables dans les filières fourrages aliments-bétail: quelques pistes d'action
Christophe Bénard et David Minaïngar Mingueyambaye

- Draft de 15 pages disponilble
- Kossi et Denis relisent.

Chapitre 17 : Accompagner dans la durée le développement intégré des territoires pastoraux sahéliens. Exemple du projet Prepas dans l'Est du Tchad
Alexandre Ickowicz, François Baudoin, Florent Cornu

- Draft disponible de 16 pages le 20 octobre 2023
- Remarques envoyées par Guillaume. Ajouter une dernière partie ou une conclusion sur « prise de recul » : ce qui n'a pas marché, et surtout les « leçons apprises pour le futur ». Importance des contributions des co-auteurs cirad pour une « prise de recul » en plus du texte de François Baudoin.
- En attente de réception du draft révisé
- Koffi relance dans les jours qui viennent (fév 2024)

Chapitre 18 : Une prospective des systèmes d'élevage agropastoraux en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2024
Bio Goura Soulé, Faridath Aboudou, François Doligez, Roger Blein, Thijs Wissink, Bernard Bonnet

- Draft de 15 pages reçu
- GD relit et complète l'intro et la conclusion pour que le Tchad apparaisse dans ce chapitre + ajoût résumé

Conclusion générale : Perspectives, enjeux pour le futur

Nouvelles dynamiques, innovations, Laham Tchad, enjeux politiques, coopération régionale.

- **A construire lors d'un atelier de synthèse**

Cahier central : Portraits d'éleveurs

« Comment les éleveurs adaptent leurs pratiques et parviennent à être résilients (ou pas) »

Par zone : Présentations des diagnostics agropastoraux (Mandoul, Bahr Ko, Chari, Fitri, Abtouyour, Biltine, Morcha).

Et dans chaque zone : portraits
-Trajectoires d'éleveurs (avec photos)
-Avec encadrés pour expliquer le contexte

Chari : Jules et Nadji : OK + terrain Mahmat Amine (3 portraits)

Fitri ~~et Abtouyour~~ : Terrain Mahamat Amine (3 portraits)

Mandoul ou Bahr Ko : Terrain Nadji (3 portraits) : 8 jours de terrain

Biltine ou Morcha : Terrain Nadji (3 portraits) : 8 jours de terrain

Encadrés : interviews

- Portraits finalisés ok en septembre 2023

Projet d'ouvrage collectif sur l'élevage pastoral au Tchad

Calendrier de travail pour la finalisation de l'ouvrage

Planning de finalisation de l'ouvrage

1/ Le éditeurs se réunissent pour vérifier que tous les auteurs ont été contactés

Lundi 12 février 24

Mercredi 13 Mars 2024

(Rmq : Ramadan du 11 mars au 9 avril)

2/ Réunion de présentation de la conclusion aux auteurs

Vendredi 29 mars 2024

3/ Les éditeurs se réunissent pour finaliser les manuscrits une fois les chapitres finaux reçus et la conclusion

Du 23 au 27 Avril 2024 à N'Djamena

4/ Constitution d'un manuscrit mis en page : Prestataire 1

GD contacte la DISTO pour identifier un prestataire

Fin avril 2024

5/ Relectures éditoriales des chapitres : Prestataire 2

=correction des fautes et des tournures maladroites

GD contacte la DISTO pour identifier un prestataire

Mai-juin 2024

6/ Transmission à Karthala

Mi-juillet 2024

(other partners to be identified)

AGRO-PASTORALISME ET AIRES PROTEGEES :

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENR DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE CENTRALE ET AU SAHEL

CONFERENCE INTERNATIONALE

N'DJAMENA, 2-3 OCTOBRE 2024

Draft

APPEL A CONTRIBUTIONS

VERSION DU 13 FEVRIER 2024

Agropastoralisme et aires protégées : Etat des lieux des tensions

1. Contexte et justification de la conférence

Partout dans le monde, la prise de conscience environnementale qui s'est amplifiée depuis le Sommet sur la Terre de 1992, a conduit à un renforcement des dispositifs relatifs à la protection de la nature. La convention CITES qui limite le commerce international des espèces protégées, les COPs annuelles des Conventions des Nations-Unies sur le « changements climatiques », la « biodiversité » ou sur la « désertification », ou les règlementations régionales, nationales ou locales inhérentes à la gestion et à la mise sur pied d'aires protégées, ont permis d'énormes progrès en matière de protection de l'environnement.

Or, dans de nombreux écosystèmes protégés, l'élevage pastoral, qui jouait traditionnellement un rôle dans la gestion des ressources naturelles, tend à être remis en cause. Qu'il s'agisse des tensions relatives à la croissance des populations de loup en Europe ou en Amérique du Nord, ou des difficultés de cohabitation entre le bétail et la faune sauvage en périphérie des parcs nationaux africains, surgissent des tensions entre les éleveurs et les gestionnaires des aires protégées.

Pourtant, la plupart des communautés agropastorales se revendiquent comme des acteurs à part entière de la gestion des écosystèmes pastoraux. Ces dernières soutiennent que les systèmes agropastoraux contribuent à l'approvisionnement des services écosystémiques de par leur gestion des parcours et des sols qu'ils assurent sur le long terme (production de fumure pour la fertilité du sol, recyclage des résidus de récoltes), contribution à la biodiversité de ces espaces, savoir-faire liés aux plantes locales, production et valorisation de produits forestiers non ligneux, etc.

En Afrique centrale et au Sahel, en particulier, les zones d'interface entre les activités agropastorales et les aires protégées sont de plus en plus nombreuses, dans un contexte de multiplication des dispositifs de financement des programmes de conservation, et de développement du tourisme. En Tanzanie, les aires protégées représentent 11,6% de la surface totale du pays. Au Tchad, les aires protégées couvrent 10% de la surface totale du pays. Et pour l'Afrique centrale, elles équivalent à environ 15% de la surface (Doumenge et al., 2021)

Par ailleurs, les transformations écologiques et agropastorales des 50 dernières années ont conduit à une extension des zones agropastorales vers le Sud, alors qu'elles étaient dans les années 1970 plus concentrées à la partie sahélienne des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (Boutrais, 2009). Cette descente vers le sud des troupeaux, due à des facteurs autant écologiques que politiques, a coïncidé à la fois à l'étirement des transhumances vers les régions plus humides, mais aussi au développement de l'élevage au sein des systèmes agricoles soudano-guinéens. Dans ce contexte, nombre d'aires protégées qui avaient été conçues au départ dans des régions exemptes d'activités agropastorales, se sont trouvées insérées dans des territoires nouvellement exploités par l'agriculture et l'élevage (Boutrais, 2009).

Les interfaces entre agropastoralisme et zones de conservation sont de natures très diverses, en raison de la multiplicité des modes de gestion des aires protégées de différents statuts (parcs nationaux, réserves de faunes, réserves forestières, forêts classées, etc.) qui varient aussi selon les pays. A cette diversité de modes de gestion s'ajoute, dans bien des cas, une diversité de statuts fonciers des espaces agropastoraux environnant (foncier privé, foncier coutumier, communs pastoraux, etc.) qui créent un effet de mosaïque, et compliquent la gestion de ces interfaces (Bart, 2018).

Ces tensions sont exacerbées par la croissance démographique des hommes et du bétail, et par l'extension du front agricole qui réduisent d'autant l'espace de parcours des animaux ainsi que les pistes de transhumances. Dans certaines régions, les corridors naturels qui lient les espaces protégés, et qui permettent la circulation de la faune, sont menacés par le développement des cultures et des pâturages pour le bétail, conduisant ainsi progressivement à l'enfermement écologique des parcs. D'un autre côté, ces tensions conduisent les éleveurs mobiles à changer de trajectoires de mobilité, ce qui suppose de renouveler leurs alliances traditionnelles avec les populations sédentaires et avec les gestionnaires de points d'eau, alliances sur lesquelles reposent les circuits de transhumance. Il en résulte des tensions nouvelles au sein de territoires qu'il convient de prévenir et juguler par des dispositifs de concertation locaux.

2. Agropastoralisme et aires protégées : solutions pour des territoires durables

De nombreuses expériences montrent que des solutions existent afin de sécuriser les zones d'interface.

Il s'agit en premier lieu de réfléchir aux modes de gouvernance des aires protégées elles-mêmes, qui peuvent être de différentes natures. On différencie notamment les gouvernances publiques, partagées (entre des entités publiques et privées), privées ou communautaires. Or, en Afrique centrale*, « 85 % des aires protégées bénéficient actuellement d'un système de gouvernance publique. La gouvernance partagée représente environ 14 % des types de gestion, et le 1 % restant regroupe des rares cas de gouvernance entièrement privée ou communautaire. Dans le cadre d'une gouvernance partagée, elle s'organise le plus souvent avec des organismes privés à but non lucratif, comme des ONG, via des partenariats public-privé et, plus rarement, avec des communautés* » (Doumenge et al., 2021). Dans ce cadre, des travaux doivent être menés pour mieux comprendre les intérêts réciproques de ces différents modes de gouvernance.

Par ailleurs, il s'agit d'analyser ces modes de gestion en tenant compte non pas seulement des aires protégées seulement, mais aussi des territoires plus larges dans lesquels ces aires protégées sont insérées. Des travaux récents montrent les difficultés rencontrées par les agropasteurs pour exploiter les parcours, surtout lorsque l'interdiction de passage dans les espaces périphériques des aires protégées se doublent d'un développement des cultures à l'extérieur de ces aires protégées. La concertation locale entre usagers des ressources permet alors de construire des solutions durables et acceptées par tous.

Par ailleurs, on reconnait de plus en plus le rôle des zones agropastorales dites « banales » dans la fourniture de services écosystémiques. Ces zones peuvent en effet servir de couloirs de biodiversité qui permettent la circulation de faune entre aires protégées. Mais surtout, la gestion pastorale des écosystèmes contribue, à certaines conditions, à la production de services écosystémiques, notamment dans la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité végétale, ou la fertilité des sols. Ces éclairages nouveaux permettent de souligner l'intérêt d'accompagner des « plans de développement territoriaux (ou locaux) » cherchant à concilier la coexistence de plusieurs activités complémentaires, et à susciter la négociation d'accords locaux entre usagers des ressources.

3. Objectifs de la Conférence

La Conférence a pour objectif de :

i. Présenter l'état des connaissances sur les causes et les conséquences des tensions entre activités agropastorales et aires protégées au sein des écosystèmes sahéliens et soudano-guinéens ;
ii. Passer en revue les modes de gouvernance et les innovations techniques permettant de mieux gérer les zones d'interface entre espaces agropastoraux et espaces protégés, afin de promouvoir le développement durable de territoires agropastoraux ;
iii. Rassembler les acteurs de la gouvernance des territoires concernés par les enjeux d'agropastoralisme et de conservation pour qu'ils construisent ensemble des scenarios d'avenir.

4. Lieu et date :

La Conférence se tiendra à N'Djamena (Hôtel à préciser) les 2 et 3 octobre 2024.

5. Programme de la conférence

La conférence se déroulera sur 2 jours. Elle comportera des présentations en plénière ainsi que des ateliers de présentation d'expériences ou de travaux. Une attention particulière sera portée aux débats entre usagers des ressources afin de faire émerger des consensus entre points de vue.

➢ Les thèmes à privilégier pour les contributions sont :

- Evolutions des activités agropastorales et des démarches de conservation en Afrique centrale et au Sahel ;
- Solutions techniques pour la production agropastorale et la conservation de la biodiversité ;
- Enjeux de gouvernance des territoires ;
- Co-construction de l'avenir des territoires agropastoraux au Sahel : la place de la prospective territoriale.

6. Calendrier prévisionnel

✓ 15 février 2024 : Lancement de l'appel à Contributions
✓ 1er juin 2024 : Date limite pour la réception des contributions (textes complets)
✓ 15 juin 2024 : Retour du comité scientifique aux auteurs et lancement des invitations
✓ 1er septembre 2024 : Date limite pour l'envoi des textes révisés
✓ 2-3 octobre 2024 : Conférence

7. Comité scientifique (à confirmer)

Le comité scientifique est chargé de diffuser l'appel à contributions, de sélectionner les communications qui seront présentées à la Conférence, et de finaliser le programme des sessions.

Ali Brahim Bechir <ctn-prepas@ca17int.eu ; abrabechir@yahoo.fr
Bernard Bonnet b.bonnet@iram-fr.org)
Christine Raimond christine.raimond@cnrs.fr)
Cyril Pélissier cyrilp@africanparks.org
Duteurtre Guillaume (duteurtre@cirad.fr),
Guy Florent Ankogui-Poko : ankogui@yahoo.fr
Koffi Alinon (alinon@cirad.fr)
Koussou Mian Oudanang koussou59@yahoo.fr
Kossi Bessan kossibessan@gmail.com)
Nadif Mohamed Ahmed : nadif1959@gmail.com
Ouay Bondoro bondoroouya@yahoo.fr
Reounodji Frédéric reounodjifrederic@yahoo.fr)
Romain Calaque romain.calaque@agreco.be)
Ronan Mugelé ronan.mugele@gmail.com
Pabame Sougnabe sougnabe@gmail.com ;
Pascal Bonnet pascal.bonnet@cirad.fr

8. Comité d'appui (à confirmer)

Le comité d'appui est chargé d'appuyer l'organisation de la Conférence et d'assurer la participation des différents projets et organismes impliqués dans la gestion des aires protégées et l'appui au pastoralisme.

AFD : Agence Française de Développement
APESS : Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel
APN : AFrican Parks
BC-Chari : Projet Ecosystème du Bassin Central du Chari
CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRD : Centre National de Recherche pour le Développement
CONFIFET : Confédération Interprofessionnelle de la Filière Elevage au Tchad (CONFIFET)
Coopération Suisse
FAO : Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IRED : Institut de Recherche en Elevage pour le Développement

ITRAD : Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
NOE :
PAIRIAC : Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale
PARTTAC : Projet d'Appui à la Régulation de la Transhumance Transfrontalière en Afrique Centrale
PPT : Plate-Forme Pastorale du Tchad
PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PREPAS : Programme de Renforcement de l'Elevage Pastoral
Projet ACCEPT : Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage au Tchad
Projet APEF : Programme d'Appui à la Gestion Concertée des Aires Protégées et des Écosystèmes Fragiles
RBM :
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle
SOS Sahel International
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UMI Viabeleaux
WWF : Fonds Mondial pour la Nature
WCS: Wildlife Conservation Society

9. Comité d'organisation (à confirmer)

Le comité d'organisation est chargé d'organiser la conférence du point de vue institutionnel, du point de la logistique, et du point de vue du financement

Koussou Mian Oudanang koussou59@yahoo.fr)
Kossi Bessan' kossibessan@gmail.com)
Koffi Alinon (alinon@cirad.fr)
Haiwang Djaklessam haiwangdjaklessam@gmail.com
Mahamat Amine Mahamat Ahmat mahamahamat@yahoo.fr
Guillaume Duteurtre (duteurtre@cirad.fr),
Ousman Ahmat Hadji ousmanahmathadji@gmail.com
Ali Brahim Bechir abrabechir@yahoo.fr
Pabame Sougnabe sougnabe@gmail.com
Ronan Mugelé ronan.mugele@gmail.com
Christine Raymond christine.raimond@cnrs.fr
Moukhtar Ben Yahya benyahya4@yahoo.fr
ABAKAR Fayiz abakar.touka@yahoo.com
DIBOTO Joseph (JIAT communication) : jdsadvertising@gmail.com / josephdiboto@gmail.com

10. Références bibliographiques

BART François, 2018 : « Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie », Belgeo [En ligne], 2 | 2018, https://doi.org/10.4000/belgeo.21109
BOUTRAIS, Jean 2009 : « Pastoralisme et aires protégées d'Afrique de l'Ouest en regard de l'Afrique de l'Est » In : Aires protégées, espaces durables ? Marseille : IRD Éditions, ISBN : 978-2-7099-1808-4. DOI : https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.5687
Doumenge C., Palla F., Itsoua Madzous G-L. (Eds.), 2021. Aires protégées d'Afrique centrale – État 2020. OFAC-COMIFAC, Yaoundé, Cameroun & UICN, Gland, Suisse : 400 p.
... à compléter